



# ERASMUS+

## formation et insertion des adultes



# POUR QUI ?



**Vous êtes :** formateur, animateur, éducateur, bénévole, élu ou personnel administratif ?

**Vous êtes** un citoyen qui souhaite s'impliquer dans une activité, s'enrichir ou développer ses connaissances ?

**Vous êtes actif** au sein d'une association culturelle ou sportive, d'une maison de quartier, d'un musée ou d'une bibliothèque, d'une entreprise d'insertion, d'un organisme de formation, d'un établissement médico-social ou encore d'une collectivité territoriale ?



**Vous proposez ou bénéficiez** d'activités d'apprentissage autres que des formations qualifiantes dont le but est le soutien aux personnes fragiles, le développement du lien social, l'éducation à la citoyenneté, le développement durable, la transition énergétique, la promotion culturelle, l'accès aux droits, l'inclusion numérique ?

**Le programme Erasmus+ vous offre des opportunités, par le biais de votre organisation, pour vous former, enseigner et échanger à l'occasion de séjours en Europe (les mobilités) ou bien pour participer à des projets de coopération et d'échange de pratiques (les partenariats).**



**ACTEURS DE L'ACTION SOCIALE, DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, DU TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SOLIDARITÉ : ERASMUS+ C'EST AUSSI POUR VOUS !**



# QUELLES DESTINATIONS ?

## QUELS PAYS PARTENAIRES ?

### Les 32 pays participant au programme Erasmus+

ALLEMAGNE, AUTRICHE, BELGIQUE,  
BULGARIE, CHYPRE, CROATIE, DANEMARK,  
ESPAGNE, ESTONIE, FINLANDE, GRÈCE,  
HONGRIE, IRLANDE, ISLANDE, ITALIE,  
LETTONIE, LIECHTENSTEIN, LITUANIE,  
LUXEMBOURG, MALTE, NORVÈGE,  
PAYS-BAS, POLOGNE, PORTUGAL,  
RÉPUBLIQUE DE MACÉDOINE DU NORD,  
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE,  
SERBIE, SLOVAQUIE, SLOVÉNIE,  
SUÈDE, TURQUIE.



## POUR QUOI FAIRE ?

Exemples d'activités financées  
par Erasmus+ :



**Découvrir des pratiques innovantes pour l'accompagnement de publics socialement fragilisés (parents isolés, détenus, personnes âgées, migrants, personnes en situation de handicap ou d'illettrisme...)**



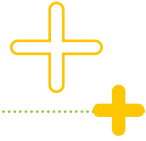
**Vivre une expérience à l'étranger pour retrouver confiance, acquérir des compétences sociales, des compétences de vie quotidienne**



**Développer des outils novateurs destinés à améliorer les pratiques d'accompagnement (vidéos tutoriels, serious game, outils méthodologiques, référentiels...)**

ZOOM  
SUR

# LES MOBILITES D'APPRENTISSAGE



## Partir observer l'accompagnement des personnes âgées en Allemagne

Cette mobilité à Mariaberg, en Allemagne, nous a permis d'enrichir nos pratiques pour accompagner les personnes âgées et les personnes handicapées vieillissantes. Elle a développé notre esprit d'initiative pour

améliorer nos modes de prises en soin. Echanger avec nos homologues allemands nous a fait prendre conscience qu'ils rencontraient les mêmes difficultés que nous.

Cette expérience a ancré en nous un positionnement professionnel fort autour de valeurs et de principes communs. Le vieillissement de la population est un enjeu européen, pas seulement français. Nous devons avoir une dynamique collective d'innovation afin d'anticiper les besoins émergents et trouver des solutions communes pour y faire face. ”

Catherine, aide médico-psychologique en Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Plus de témoignages sur [www.agence.erasmusplus.fr](http://www.agence.erasmusplus.fr)

## Quelles activités ?

**Se former** : suivre un cours, assister à un séminaire de formation, réaliser un stage d'observation

**Intervenir** dans une organisation européenne partenaire : animer une formation, transmettre son expertise

**Accueillir** un professionnel dans sa structure



## Quelle durée ?

Entre 2 jours et 12 mois selon le profil du bénéficiaire, de la mobilité et le type d'activité réalisée.



**545  
projets**

financés dans le secteur  
de l'éducation des  
adultes depuis 2014

## Quels financements ?

La bourse Erasmus+ contribue à la prise en charge des frais et peut être complétée par d'autres aides nationales ou locales. Elle finance notamment :

- **Les frais de voyage** depuis votre lieu de résidence jusqu'au lieu de destination de votre activité.
- **Les frais de séjour** (« soutien organisationnel ») pour vos frais d'hébergement, de restauration ou encore de transport sur place.
- **Les visites préparatoires** qui vous permettront de vous rendre chez vos partenaires pour mieux préparer vos mobilités.



## A SAVOIR

- > Les **frais d'inscription** sont pris en charge pour des cours ou des séminaires de formation.
- > Un montant forfaitaire contribue à couvrir les **dépenses de votre organisation** pour la gestion des mobilités.
- > Pour les **personnes en situation de handicap**, le programme Erasmus+ prévoit une prise en charge des **coûts supplémentaires**, y compris les frais de mobilité de leurs éventuels accompagnateurs.
- > Pour les **participants issus des Outre-Mer**, un financement spécifique peut être octroyé pour couvrir des **frais de voyage**.

ZOOM  
SUR

# LES PARTENARIATS DE COOPERATION



## “ Echanger avec les acteurs européens de l'économie sociale et solidaire ”

A terme, notre projet pourrait permettre aux entreprises sociales apprenantes d'enrichir leur répertoire de pratiques de formation. Il facilitera le partage de pratiques existantes avec d'autres *Social Enterprises* européennes pour leur donner une meilleure visibilité. Expérimenter nos pratiques dans d'autres organisations a révélé toute la richesse et la portée : nous avons pris conscience qu'elles pouvaient s'adresser et bénéficier à des publics plus larges et différents. Grâce à nos partenaires, nous avons appris sur le secteur de l'économie sociale et solidaire dans leurs pays ainsi que sur leurs méthodes de travail. Nous sommes ouverts aux multiples possibilités qui existent pour favoriser l'apprentissage des adultes. ”

Elisa, chargée d'études et de recherche  
au sein du réseau national Chantier Ecole

Plus de témoignages sur [www.agence.erasmusplus.fr](http://www.agence.erasmusplus.fr)

## Quels partenaires ?

- Au moins deux partenaires issus de trois pays participant au programme (porteur de projet compris).
- Des organisations publiques ou privées, des collectivités locales, des entreprises, des associations, des ONG.

## Coordinateur ou partenaire ?

Vous pouvez choisir de coordonner le projet (porteur de projet) ou bien d'être partenaire d'un projet porté par un autre organisme européen. Dans le premier cas, votre organisation dépose une candidature Erasmus+ dans le cadre de l'appel à propositions annuels pour le compte du consortium.

## Quelles activités ?

> Partager des idées  
et des méthodes  
pédagogiques

:  
: > Développer ou transférer  
des pratiques innovantes

:  
: > Soutenir l'adaptation  
des organisations à de  
nouveaux enjeux

▶ La durée d'un projet  
de partenariat varie  
entre 6 et 36 mois.

## Quels financements

La subvention Erasmus+ est une contribution aux dépenses du projet. Son montant est déterminé par la nature des activités programmées et par le nombre de leurs participants.

Exemples d'activités soutenues : rencontres entre les partenaires (frais de mobilité), production de livrables (publications, site internet, serious game...), organisation d'événements, frais de gestion du projet.

Le financement est forfaitaire, évalué sur la base d'un budget prévisionnel : 30 000, 60 000, 120 000, 250 000 ou 400 000 euros.



## Comment trouver des partenaires européens ?



> Grâce à la plateforme EPALE pour les professionnels de l'éducation et de la formation des adultes :

<https://ec.europa.eu/epale/fr/partner-search>

> En s'appuyant sur les comités de jumelages

> En identifiant des acteurs pendant les #ErasmusDays ([www.erasmusdays.eu](http://www.erasmusdays.eu))

## S'inspirer d'autres projets :

Retrouvez les projets financés par le programme Erasmus+ :

> Sur la plateforme ERASMUS+ PROJECT RESULTS (EPR) :

<https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/projects/>

> Dans les recueils de projets :

- EPALE European Digital Exhibition
- Erasmus+ pour l'éducation des adultes

> Sur le site internet de l'Agence Erasmus + France Education /France

<https://agence.erasmusplus.fr/>



## EPALE, un outil d'échange en ligne

Intégrée au programme Erasmus+, EPALE est une plateforme européenne d'échanges entre professionnels de l'éducation et de la formation des adultes. Elle permet de rechercher des partenaires européens, d'élargir son réseau professionnel, de se tenir informé des innovations pédagogiques, d'accéder à une base de ressources, de valoriser son projet européen et de participer à des rencontres thématiques :

[www.ec.europa.eu/epale/fr](http://www.ec.europa.eu/epale/fr)

## Loin des idées reçues

### La subvention est versée au début du projet

Jusqu'à 80% de la subvention Erasmus+ est versée dès la signature de la convention, avant de commencer le projet. Aucun cofinancement n'est obligatoire.

### Le montage financier est simple

Le budget des projets Erasmus+ est calculé sur la base de coûts unitaires (aux forfaits) et non aux frais réels, ce qui en facilite le montage et allège le nombre de pièces justificatives à fournir.

### Le formulaire de candidature est un outil pour mieux gérer votre projet

Le formulaire de candidature structure votre projet. Un projet Erasmus+ ne répond pas à une commande publique. C'est la structure qui le dépose et ses partenaires qui en fixent les objectifs, la nature des activités et les résultats attendus.



## CANDIDATEZ

Pour vous aider :

- > Suivez le parcours d'accompagnement « Comment passer d'une idée à un projet Erasmus+ pour l'éducation des adultes » : [agence.erasmusplus.fr/erasmus-pour-europe-de-inclusion](http://agence.erasmusplus.fr/erasmus-pour-europe-de-inclusion)
- > Le réseau des développeurs Erasmus+ : [agence.erasmusplus.fr/agence-erasmus/ecosysteme-agence/devenir-developpeur-erasmus](http://agence.erasmusplus.fr/agence-erasmus/ecosysteme-agence/devenir-developpeur-erasmus)
- > Le site web des candidatures à un financement Erasmus+ : [monprojet.erasmusplus.fr](http://monprojet.erasmusplus.fr)

Vous y trouverez des ressources pour vous aider à monter votre projet, des tutoriels, ou encore un calculateur de distance.

Retrouver les liens des sites et pages cités sur la version numérique du présent dépliant accessible grâce au code :



Retrouvez plus d'infos sur :  
[agence.erasmusplus.fr](http://agence.erasmusplus.fr)



Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.  
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Crédits photos : Shutterstockimages / Unsplash. Novembre 2022.

